

INSCRIPTION

Talon à retourner au plus tard **le lundi 11 décembre 2006** par :

FAX : 022 / 310 37 10

ou par courrier à la Chambre de commerce Suisse-Chine
Section romande, bd du Théâtre 4, 1204 Genève

par email : info.geneva@sccc.ch

ou en utilisant le formulaire électronique à l'adresse :

<http://www.sinoptic.ch/scccgeneva/evenements/inscription/>

Frais de participation :

Membres	CHF 50.-
Non-membres	CHF 80.-
Médias	gratuits

Le règlement des frais suit l'enregistrement de votre inscription et confirme parallèlement votre participation.

Toute annulation doit être communiquée au minimum 24 heures avant la manifestation. Au-delà de ce délai, le montant total sera dû.

Société : Nom :

Accompagné(e) de :

Adresse :

Tél : Fax :

e-Mail :

- Membre de la Chambre de Commerce Suisse-Chine
- Non-membre
- Représentant médias

Lieu & Date : Signature :

Le **Legal chapter** de la Chambre de commerce
Suisse-Chine, section romande

a le plaisir de vous convier à la conférence suivante :

Protection de la propriété intellectuelle en Chine : la lumière au bout du tunnel ?

donnée par **Me Nathan Kaiser**, avocat

Mardi 19 décembre 2006
17:00 – 19:00

Hôtel Mövenpick Lausanne
Salon APN
4, avenue de Rhodanie
Ouchy, Lausanne
Tél : +41 21 612 76 12



Protection de la propriété intellectuelle en Chine : la lumière au bout du tunnel ?

Suite à l'adhésion de la République populaire de Chine à l'OMC, la protection de la propriété intellectuelle en Chine a connu un coup d'accélérateur...

Quelle est la situation à l'heure actuelle? Quelles sont les sanctions? Qu'en est-il de la double voie de protection administrative et judiciaire? Compte tenu des énormes intérêts économiques en jeu dans certaines régions, les décisions des autorités locales sont-elles convenablement appliquées? Comment obtenir l'exécution des décisions et des sanctions prises à l'encontre des contrefacteurs?

LE CONFÉRENCIER

Me Nathan Kaiser

Me Nathan Kaiser est collaborateur dans l'Etude Wenger & Vieli qui possède une très large expérience en Chine. Me Nathan Kaiser est un spécialiste du droit bancaire et financier ainsi que de la propriété intellectuelle et de sa protection en Chine ; il parle français, allemand, anglais et chinois.

PROGRAMME

16:30 Accueil

17:00 BIENVENUE ET REMERCIEMENTS

M. André Uebersax
Président
Chambre de commerce Suisse-Chine
Section romande

17:15 INTRODUCTION

Me Philippe Knupfer
Vice-président,
Chambre de commerce Suisse-Chine
Section romande

17:20 PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN CHINE : LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL ?

Me Nathan Kaiser
Etude Wenger & Vieli

18:30 DISCUSSION

19:00 CONCLUSION

La conférence sera suivie d'un apéritif de Noël à partir de 19h qui clôturera les activités de la Chambre de commerce Suisse-Chine, section romande, pour l'année 2006.